



## PROCES VERBAL AG ABVN DU 16 JUIN 2023

Membres présents ou représentés : 45

Ont été désignés :

Président de séance : Gérard BROSSIAL

Secrétaire de séance : Hortense DEMAY

La séance débute à 18 heures 15

Le Président remercie le Maire Patrick Judalet et Benoît Richard pour leur présence à cette assemblée ainsi que de nous avoir prêté le Château d'Ars pour l'organisation de notre festival de septembre 2023.

Remerciements également à tous les membres, aux membres du bureau directeur ainsi qu'à toutes les personnes qui participent et aident aux festivités.

Approbation du dernier PV de l'AGE du 28 septembre 2022 à l'unanimité.

Un bilan des compétitions fédérales et fréquentation des tournois de régularité est fait par Michel PIQUET. Les licenciés de l'ABVN ont obtenu de très bons résultats que ce soit au niveau national, excellence, honneur et promotion. « Deux équipes de l'ABVN jouent en division 1 au sein du comité, ce qui est assez exceptionnel pour un club de bridge ». En ce qui concerne les tournois de régularité, 2300 tickets de table ont été vendus.

Rapport sur les cours de bridge et l'école de bridge par Claudette Moreau. Bonne présence aux cours (entre 8 et 13 personnes à chaque cours) et 6 personnes assidues ont rejoint l'école de bridge à l'issue des portes ouvertes.

Rapport financier par Alain Dubouilh, trésorier. Un bénéfice de 677 euros ressort de l'exercice (18566 euros de dépenses pour 19243 euros de recettes). La trésorerie s'élève à environ 27000 euros. Il a été décidé de clôturer le compte inactif de la Société Générale de Châteauroux. Un budget prévisionnel semblable au budget 2022/23 est présenté. Les comptes 2022-2023 et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

Discussion sur la future hausse des droits de table et la cotisation club. La ponction de la FFB va augmenter fortement pour la saison 2023-2024 ce qui oblige l'ABVN à revoir ses tarifs. La cotisation club passera à 25 euros et les droits de table à 3,20 euros pour les adhérents (carnet) ; 3,50 euros pour les adhérents (sans carnet de 10) et 4,50 euros pour les non-adhérents ABVN.

Projet pour la saison 2023-2024 présenté par Gérard Brossial :

La mairie devrait nous changer de système de chauffage en octobre. Continuer les tournois festifs. Revoir les statuts dont le nom de l'association (ABVN La Châtre ?), le système d'élection de ses membres (scrutin par liste ?) ainsi que la date de l'exercice comptable (de juin à juin ?). Ces statuts changés devront être approuvés lors d'une AGE dont la date n'a pas encore été fixée.

L'AG se termine par la remise des prix du challenge du Président doté sur les fonds personnels du Président.(Le Président classé deuxième refuse son prix). Sont récompensés : M.Madeleine Germinet (1) ; Françoise Thomas (2) ; Zeinab Lecuyer (3) et Alain Durieu.

Fin de la séance 19 heures 45

Un apéritif ainsi qu'un repas sont offerts par le club à la suite de l'AG.

Fait à La châtre , le 20 juin 2023

Le Président,

La secrétaire,